ses, comme il ne serait pas de saison les massacres commandés par d'anciennes assassins et de reprendre ainsi les généreuses traditions de la France d'autrefois, il devient de plus, pour tous ceux qui ont quelque fierté ou quelque légitime sujet de plainte, le grand redresseur de torts, la jeune incarnation du vieil esprit démocratique, le noyau de formation d'une République qui sera cette fois la vraie République.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait accompli cette année des progrès considérables. Quantité de faits, petits et grands, en apportent la preuve. Que l'on regarde les comptes-rendus du congrès féministe à Paris ou du congrès de la paix à Budapest, on pourra y mesurer la lente et profonde infiltration de ses doctrines. Qu'on parcoure les colonnes du *Journal officiel* et l'on pourra y constater la place d'honneur qu'y occupe l'éloquence des Cussede, des Jaurès, de Millerand des Viviani, des Rouanet, des Jaclard, sans compter ses autres orateurs que j'ai déjà nommés ou dont je ne veux pas dérouler la longue liste.

Je sais qu'il est de bon ton et d'usage immémorial de dénigrer ceux qui ont le tort de s'être mis en vue par leur talent; on dirait parfois que l'ingratitude, la malveillance envers ceux qui ont trop bien servi leur parti et pour certains hommes un besoin, quelque chose comme une revanche ou une compensation.

Raison de plus pour que je rende ici hommage à tout le vaillant groupe socialiste de la Chambre qui, sans cesse sur la brèche, acceptant ou provoquant tous les débats, se portant d'un bout à l'autre du pays et faisant bélant sur la route plus d'un bon coup autant tombé en pleine mêlée, a, je tiens à le dire hautement, bien mérité de la cause qui est celle du peuple et la nôtre.

Quelle est cependant la situation électorale du parti? Les quelques élections de députés, qui ont eu lieu çà et là, ont démontré que non seulement il maintenait ses positions, mais qu'il en gagnait sans relâche de nouvelles. Le voici qui songe à tenter l'invasion du Sénat, cette forteresse de la réaction! Mais la conquête la plus importante qu'il ait faite cette année, c'est celle de nombreuses municipalités. Grandes villes, petites villes, villages même acquis au socialisme font sur la surface du territoire de larges taches écarlates et le congrès récent de Commentry a témoigné d'un accord écrasant entre leurs élus venant des quatre points cardinaux. Quand on songe que Marseille, Lille, Roubaix, Dijon, Limoges, Narbonne, Toulon, Perpignan, Albi, Roanne, Elbeuf, Vendôme, Commentry, Montluçon, vingt autres centres commerçants et industriels ont donné la majorité aux socialistes; que Paris, malgré l'habile et inique sectionnement qui assure aux quartiers riches une représentation double, triple et quadruple de celle que leur assigne le nombre de leurs habitants, a nommé plus de trente socialistes sur quatre-vingts conseillers; que dans cent autres communes le pouvoir est aux mains des républicains les plus proches de nous; on ne s'indigne plus, on rit d'entendre certains attardés représenter encore le parti socialiste ainsi par les électeurs comme une quantité négligeable.

Georges RENARD.

(A suivre).

Le petit martyr de la rue Vauneau

Paris, 25 décembre.

On écrit de Cambrai, au *Petit Parisien* :

Le petit Pierre Grégoire, l'enfant martyr, a été élevé jusqu'à la fin du mois de juillet dernier, à Rumilly, village situé à six kilomètres de Cambrai.

Le 5 mars 1894, la dame Eugénie Godon, femme Doréma, âgée de vingt-neuf ans, qui était présentée à Paris, venant de Rumilly dans un bureau de placement tenu rue Boutebrie par une dame Trousse, fut mise en rapport avec les époux Grégoire, rue André-del-Sarte, 18, qui lui confièrent le petit Pierre alors âgé de quinze jours.

On convint de 30 francs par mois comme salaire. La femme Doréma retourna à Rumilly avec son nourrisson. Le 28 janvier 1895, à Paris la femme Doréma avait en garde Maurice, le frère du petit Pierre. On devait lui remettre 50 francs par mois pour les deux enfants.

Cette somme ne fut versée que très irrégulièrement et pendant quelques mois. Le petit Maurice est mort d'une méningite, malgré les soins qui lui furent donnés par M. le docteur Foutry, de Masnières.

Le 23 juillet dernier, la femme Doréma à laquelle il était dû 550 fr., déclara ne plus pouvoir garder le petit Pierre, qui fut remis à ses parents.

La femme Doréma a déclaré que Mme Grégoire avait toujours eu pour ses enfants beaucoup d'affection et que, au cours de ses deux visites, elle les couvrait de caresses.

Grégoire était un homme très froid; il n'a cependant jamais brutalisé ses enfants devant leur nourrice.

— Quant à l'petit Pierre, ajoute la femme Doréma, il était très « mignon » et si j'avais pu, je l'aurais conservé. Il était aussi propre que peut l'être un bambin.

AUTOUR D'UN BUDGET

La Société des Sciences de Lille

En deux articles très littéraires dans la forme et d'apparence, très modérés, la *Dépêche*, sous la signature de M. Duthil et l'*Echo du Nord* par la plume de M. Léon Gobert, apprécient l'œuvre fiscale de la nouvelle Municipalité de Lille que nous avons, ici-même, rapidement esquissée dans ses points les plus saillants.

Dans la *Dépêche*, M. Jules Duthil après avoir constaté que les modifications apportées à la teneur du budget de Lille pour 1897, ajoutaient aux crédits naguère affectés aux institutions charitables une somme d'environ *cent mille francs* cite les suppressions de crédit dont sont frappées certaines institutions « telles, dit-il, que le Cercle des étudiants de l'Etat, l'Institut industriel, l'Ecole supérieure de commerce, les Cours publics municipaux, etc. » — cela comme préface à une défense longue et très éloquente ma foi, — quoiqu'injustifiée et imméritée — de la Société des Sciences.

Avant de parler de la Société des sciences aussi chère à MM. Dubar et Barrois — sinon plus — qu'à M. Duthil, rectifions son préambule.

— *Le cercle des étudiants de l'Etat* a eu sa subvention de 1000 francs supprimée, mais pourquoi M. Duthil n'ajoute-t-il pas qu'un crédit de *deux mille* francs figure au nouveau budget pour être réparti entre les étudiants pauvres?

— *A l'Institut industriel*, la subvention de 7.000 francs a été supprimée mais pourquoi M. Duthil n'ajoute-t-il pas que le crédit de 11.000 francs, pour bourses a été porté à 15.000 francs?

— L'*Ecole supérieure de Commerce* voit ses rentes diminuées de 7,000 francs, mais M. Duthil n'ignore pas que cette institution est le refuge des fils de famille, fruits secs, généralement, des professions libérales qui viennent y chercher le moyen de ne faire qu'un an de service militaire. D'ailleurs la somme affectée naguère aux Bourses a été maintenue ce qui prouve bien que ce n'est pas à l'institution elle-même qu'on en a voulu mais aux appétits dont elle est le refuge. Est-ce la faute de l'administration si cette Ecole est devenue une « boîte à volontariat » et, ainsi, un anachronisme avec la loi de 1889 qui a établi le service militaire égal pour tous?

— *Les Cours publics municipaux* ont été transformés, — la façon dont ils fonctionnaient précédemment ne donnant pas de résultats suffisamment appréciables M. Duthil aurait il le respect des institutions inutiles au point de défendre qu'on y touchât? Un tel amour des abus ne conviendrait pourtant guère au « libéralisme » qu'il affecte si volontiers.

Attendons que M. Duthil précise ses *et cætera* et pleurons avec lui — mais nos larmes, hélas! seront de crocodile — sur cette infortunée Société des Sciences à qui l'Administration socialiste et radicale a enlevé les six billets de mille que MM. Géry-Legrand et consorts lui servaient jadis sur un plateau d'or!

Ah! nous avons osé demander quels étaient ceux qui connaissaient cette Société et qui pourraient nous en dire l'utilité!

Présomptueux que nous fumes! Il y a cinq jours que nous avons posé ces questions et du public, deux mains — pardon, deux plumes — ont surgi...

— Je la connais!

— Je la connais!

M. Duthil — par M. Barrois, sans doute, — M. Léon Gobert, de l'*Echo*, par M. Dubar qui en est aussi, connaissent la société des Sciences. M. Gobert ne l'exalte pas outre mesure. Il est presque de la maison Mais M. Duthil... De grâce, lisez-le!

« Autrefois, nous apprend notre distingué confrère de la *Dépêche*, la Société des Sciences publiait des mémoires... Sa production était abondante... Mais depuis de longues années, la publication des mémoires est interrompue et si l'on publie rien c'est apparemment qu'on n'a rien à publier. On dirait qu'un éteignoir s'est abattu sur cette compagnie... »

Nous ferons remarquer humblement à M. Duthil que nous n'avons jamais été cruel à ce point avec la Société des Sciences.

— « C'est, dit il, une *société éteinte*. »

Comment n'ajouterait-il pas avec nous que six mille francs de cierges, c'est trop pour un tel cadavre. On passe ces prodigalités aux *marchands d'oremus*; on ne saurait les admettre de la part d'une municipalité qui prétend avoir le souci des intérêts des contribuables.

Mais M. Duthil est homme de ressources. Ses coups de pied sont presque des caresses. Jugez:

— Wicar légua sa collection de dessins à la Société dont M. Dubar est un des plus beaux ornements; cette société — qui, *entre nous, ne se fâchait pas mal de ce* legs, le passa à la ville et la ville reconnaissante lui alloua une rente de six mille francs!«

Comment! une Société qui compte M. Barrois dans son sein se ferait payer au taux de six mille francs par an de simples services d'entremetteuse? Vous voulez rire M. Duthil ou — ce qui est possible, après tout — insinuer gravement MM. Dubar, Barrois et leurs savants collègues..

Il est vrai que Bottin (vous savez celui que l'on sert à l'œil dans les cafés, le littérateur distingué qui a écrit l'annuaire des 500,000 adresses) — il est vrai que Bottin, nous apprend M. Duthil, a attaché son nom à la Société des Sciences de Lille!

C'est là évidemment une considération mais insuffisante à notre modeste avis pour justifier la subvention de 6,000 francs dont la suppression a fourni à M. Duthil l'occasion d'écrire un si bel article nécrologique!

Quant à la distribution des prix de vertu, de sciences naturelles, de mathématiques, d'hygiène, quant aux récompenses aux vieux ouvriers que décernait la Société en l'honneur de laquelle notre confrère a chanté les dernières litanies, — la municipalité y pourvoira elle même, désormais avec le plus grand souci des intérêts généraux, — que M. Duthil en reçoive ici l'assurance.

Mais si, pour adoucir les regrets de la *Dépêche*, devant cette tombe si cruellement ouverte, il faut une épitaphe bien sentie, nous proposons la suivante :

ICI
RÉPOSE
LA
SOCIÉTÉ DES SCIENCES.
ELLE S'EST ÉTEINTE PAISIBLEMENT
SOUFFLÉE
AVEC LA COMPLICITÉ
DE
M. JULES DUTHIL.

(*Pour renseignements complémentaires s'adresser à la* Dépêche *et à l'*Echo du Nord).

SIC TRANSIT GLORIA MUNDI!...

Mais en voici bien long pour une critique futile. Nous essayerons d'être plus bref dans notre réponse à M. Léon Gobert et surtout... plus gai.

Gustave ROBERT.

Le Projet d'Ecole d'apprentissage A LILLE

M. Lagrillière-Beauclerc a consacré, dans le *Progrès du Nord*, plusieurs colonnes aux « idées actuelles » de l'honorable M. Debierre, sur la création d'une école d'apprentissage. Il a fait trois objections principales et conclut à « l'augmentation du nombre des ateliers scolaires » existant actuellement.

Nous ne voulons pas relever l'insinuation qui peut se cacher sous cette phrase : « *Les idées actuelles de M. l'adjoint Debierre* »; nous préférons examiner une à une les prétendues raisons que le rédacteur du *Progrès* émet pour combattre le projet de la Municipalité.

1° *L'apprentissage dans une école privée la famille du salaire de l'enfant.* — Un bambin de 12 ou 13 ans en apprentissage sérieux — nous emploiera ce qualificatif à dessein — que rapporte-t-il à ses parents? 5 à 10 sous par jour, quand il rapporte quelque chose, et sa famille doit pourvoir à sa subsistance. Si M. Lagrillière a fait quelque peu rétréchi, il aurait reconnu, sans grand effort que la rantine accordera à tous les enfants indistinctement, qui voudront en profiter, une rémunération nature évaluée par M. Debierre lui-même à 0 fr. 40 par jour. La première objection de M. Lagrillière est donc sans valeur, — mais, pourra-t-il nous répondre, pendant les 2e et 3e années d'apprentissage cette rémunération en nature sera inférieure à ce que gagnerait l'enfant placé en atelier.

C'est vrai. Mais ici encore le rapport de M. Debierre détruit l'objection: le produit du travail évalué annuellement 5000 francs sera réparti entre les élèves, soit, pour cent élèves, une moyenne annuelle de 50 francs par élève. En admettant que le produit ne dépasse pas la somme fixée par l'honorable adjoint, chaque élève de 2e et 3e année se trouvera recevoir 0.60 centimes par jour de travail, sans crainte de chômage.

Que devient l'objection de M. Lagrillière?

2° *Une école unique forcerait les enfants habitant à 4 ou 5 kil. de se rendre au cours par tous les temps.* — Nous ne voulons pas nous arrêter au mot « unique », qui pourrait faire supposer que le rédacteur du *Progrès* est moins hostile qu'il ne veut le paraître à la création projetée. Voyons plutôt la valeur de sa critique. Il se plaint de la distance que certains enfants auront à parcourir. C'est à considérer. Mais les enfants qui sont en atelier ont ils tous leur lieu de travail près de l'habitation de leurs parents? M. Lagrillière ignore-t-il donc que nombre de ces malheureux quittent la demeure paternelle dès 5 h. 1/2 ou 6 heures du matin pour se rendre à l'ouvrage et ont souvent plusieurs kilomètres à parcourir. Ignore-t-il en outre qu'ils sont soumis à un travail continu — *malgré les lois existantes* — pendant 12, 13 et 14 heures par jour? qu'ils n'ont à midi qu'une heure pour leur repas, lequel ils doivent, le plus souvent, prendre en plein air, exposés à toutes les intempéries des saisons?

Et d'un autre côté, les enfants du même âge qui fréquentent les écoles supérieures et ils habitent aux extrémités de la ville, n'ont ils pas chaque jour, et plusieurs fois à parcourir trois et quatre kilomètres?

Grâce à la cantine, les élèves de l'école d'apprentissage seront beaucoup mieux traités que leurs pot-au-camarades d'ateliers ou de l'école supérieure puisqu'à midi, ils resteront dans l'établissement.

M. Lagrillière le reconnaîtra lui même, le second inconvénient qu'il signale a juste autant de valeur que le précédent.

3° *L'enseignement manuel est actuellement donné à cinq au six cents enfants pour 16.800 francs et le projet de M. Debierre coûterait annuellement 48,000 francs.* Cette considération paraît impertinente et il y aurait lieu d'en tenir compte si l'école d'apprentissage ne devait pas donner de meilleurs résultats que ceux des cours de travaux manuels établis actuellement dans quelques écoles. Examinons ce qui existe:

Le système établi par l'ancienne municipalité comporte *dix ateliers pour le travail du bois, deux pour le travail du fer*, (établis simultanément dans dix écoles), *deux pour le modelage* dans deux écoles et *un pour le cartonnage et la reliure*, qui se répartissent les six cents élèves dont parle M. Lagrillière, ce qui fait une moyenne de 45 élèves par école. Le nombre de 600 élèves peut se décomposer comme suit: 230 travaillant le bois, 230 le fer, 92 faisant du modelage et 46 travaillant au cartonnage et à la reliure. La proportion est-elle en rapport avec l'importance des professions? Nous laissons à M. Lagrillière le soin de le déterminer. Au reste, sur le chiffre de 600 élèves, on peut en défalquer la moitié qui passent au lycée, à l'école supérieure et dans le commerce. Reste donc 300 enfants destinés aux professions manuelles. Si ceux-ci, comme se plaît à le dire le rédacteur du *Progrès*, étaient suffisamment occupés aux cours existant dans nos écoles primaires, il y aurait lieu de s'en féliciter. Mais il n'en est rien.

L'enfant entre dans la première classe de l'école vers 10 ans, y prépare le certificat d'études qu'il subit à 11 ou 12 ans et le plus souvent quitte immédiatement l'école, c'est-à-dire à l'âge où il est le plus apte à suivre un apprentissage méthodique. On sait ce qu'il advient du pauvre enfant: pendant deux ou trois ans il erre d'atelier en atelier, travaille tantôt d'une profession tantôt d'une autre, et atteint 15 ou 16 ans sans être formé à aucun travail. On ne fait plus d'apprentis aujourd'hui dans nos grands ateliers.

L'école d'apprentissage a précisément pour but d'initier l'enfant à la pratique d'un métier et de le dispenser des dures années de formation.

Nous avons « pesé les trois raisons » émises par M. Lagrillière et nous avons constaté qu'elles ne sont nullement « appréciables », mais qu'elles sont plutôt de nature à faire naître la sérieuse résolution, dans l'esprit de M. l'Adjoint au Maire, de persévérer dans la voie où il est entré (1).

M. Lagrillière peu confiant semble-t-il, invoque des exemples qui ont en la valeur de ses arguments, le malheur de n'en être pas. Il cite l'école professionnelle d'Armentières « qui a dû se transformer en une école primaire supérieure »? Or, cette école qui a quelque huit années d'existence *est et a toujours été, comme celle de Vierzon, une école nationale professionnelle* dépendant du ministère du commerce.

« A Paris, dit-il, l'expérience a été faite et les écoles professionnelles ont dû, pour assurer leur existence, modifier profondément leur caractère exclusif d'école d'apprentissage. » Nouvelle erreur. Paris possède cinq écoles professionnelles, savoir:

Ecole Bernard Palissy (rue des Petits-Hôtels, 12) où l'on enseigne le dessin sur étoffes, la peinture décorative, le modelage, la sculpture décorative et le céramique;

Ecole Boulle (rue de Reuilly, 57) où l'on enseigne à côté d'un complément d'instruction primaire, l'histoire de l'art, le dessin à vue, l'aquarelle, le dessin industriel, l'anatomie, le modelage, le dessin d'art, la ciselure, le montage, la gravure, l'ébénisterie, la sculpture, la menuiserie, la marqueterie, le tour, le tapisserie, le moulage, la trempe, la forge et la fabrication du bronze d'art.

Ecole Estienne où l'on enseigne avec l'écriture, le calcul, la comptabilité, la grammaire, l'histoire et les sciences physiques et naturelles, le dessin, le modelage, le dessin à vue, le dessin d'art, l'histoire du livre, la reliure, la typographie, la photographie, l'impression en taille douce, la fonderie, la gravure en taille douce, l'imprimerie, le dorage, la gravure sur bois, la gravure en relief, le dessin lithographique, l'imprimerie lithographique, l'autographie, la clicherie.

Ecole Germain Pilon (rue Ste Elisabeth, 12) où l'on enseigne le dessin géométrique, l'histoire de l'art, l'aquarelle, l'analyse des styles et la composition décorative, le dessin, le lavis, la perspective, le modelage, l'ameublement, la passementerie et les modes.

Paris possède en outre, six écoles professionnelles de filles.

L'école projetée par M. Debierre, nous l'avons dit, a pour but de dispenser le jeune garçon de l'apprentissage en atelier, de le préparer à devenir un ouvrier habile et, déclaré en lui fournissant le moyen de ne pas se spécialiser trop tôt dans un genre particulier de travail.

Elle est appelée à décharger l'école primaire supérieure des enfants qui ne la fréquentent — sans profit appréciable — qu'une ou deux années et c'est peut être là qu'elle trouvera ses cinquante premiers élèves.

Si cette création ne soulève pas l'enthousiasme de M. Lagrillière, elle ne sera pas moins favorablement accueillie par la population laborieuse de notre ville et nous avons la certitude que son recrutement se fera sans difficulté. Elle aura un autre avantage, qui n'est pas des moindres celui de soustraire un plus grand nombre de jeunes gens à la position décevante d'employés de bureau.

M. Lagrillière reconnaîtra-t-il maintenant ses erreurs?

E. THAU.

(1) Dans notre numéro portant la date du 24 décembre nous avons fait remarquer que le projet de M. Debierre n'entraînait pas la suppression des ateliers manuels des écoles primaires, mais qu'il les réorganisait simplement.

LILLE

C'EST DONC VRAI!

Nous avons publié, avant-hier, d'après un de nos correspondants de Paris, une information qui nous annonçait, pour les étrennes, la nomination de M. Gustave Dubar, directeur de l'*Echo du Nord*, au grade d'officier de la Légion d'Honneur.

Cette étrange nouvelle nous avait d'autant plus surpris qu'il est de notoriété publique, à Lille et dans la région, que M. Dubar a rendu des services financiers précieux au propre journal de M. Méline, la *République Française*, à une époque où M. Méline n'était pas encore président du Conseil des Ministres et grand dispensateur devant la Constitution, de l'étoile des braves.

Avec beaucoup de modération, nous avons dit que de tels « services exceptionnels » ne manqueraient pas de donner matière à critiques et nous avons incidemment rappelé à la façon dont M. Wilson, directeur de la *Petite France* témoignait de sa reconnaissance aux agents financiers de son journal tourangeau. Etant donné la sincérité de notre information, le rapprochement entre M. Méline et M. Wilson s'établissait tout naturellement et ceux là seulement qui se sentaient nerveux devaient éprouver le besoin de se moucher.

C'est ce qu'a fait l'*Echo du Nord* qui, hier soir, a reproduit notre « *Information Etrange* » en plaidant, avec un soin jaloux; les circonstances atténuantes pour son directeur *qui aurait sauvé l'agriculture de la ruine* puisqu'il a puissamment contribué à fonder une société qui a racheté la *République Française* et mis à la tête de cette feuille M. Méline lui-même « le plus vaillant champion de l'agriculture et de l'industrie française » (*sic*).

Çà, c'est une opinion que l'*Echo* nous permettra de ne pas partager et c'est pourquoi nous avons écrit ce dernier trait qui, suivant le journal de M. Dubar, vaut tout un poème.

Quoique adversaires acharnés de M. Méline, nous avons trop d'estime pour son caractère, pour lui prêter les procédés de l'ancien directeur de la *Petite France*, de wilsonienne mémoire; pas plus que nous ne supposons, d'ailleurs, M. Gustave Dubar capable d'accepter une rétribution quelconque — et surtout de ce genre — pour des services financiers rendus à un journal qui défend sa politique.

Comment! M. Dubar reconnaît, avoue qu'il a rendu des services financiers au journal que dirigeait le *député* Méline et il est surprenant que nous nous étonnions que le *ministre* Méline fasse de lui, Dubar, un officier de la Légion d'Honneur!

M. Dubar déclare qu'il a sauvé cette pauvre agriculture... Soit! mais alors qu'on lui donne le poireau et que M. Méline réserve pour des services moins intimes et plus « exceptionnels » la rosette d'officier de la légion d'honneur. L'opinion publique n'a pas chassé M. Grévy de l'Elysée pour que se continuent, avec M. Méline, les scandales wilsoniens.

Mais, restons-en là, si le scandale que nous avons dénoncé et que le journal de M. Dubar confirme par la piteuse défense qu'il nous oppose est consommé, nous saurons la lumière sur les intrigues qui l'ont préparé.

M. Dubar a voulu d'abord la tête de M. Vel Durand et comme *on n'a pu la lui donner* on jette-t-il à sa fatuité une rosette de la Légion d'Honneur!...

Ce serait vraiment trop fort et cela ne saurait être.

A bon entendeur, salut!

LES CUISINES POPULAIRES

Le *Progrès du Nord* revient encore sur la question des Cuisines populaires. Battu et pas content — naturellement! — notre confrère se livre aux plus abracadabrantes fantaisies de dialectique.

Savez vous ce qu'il imagine pour nous confondre? Lisez :

— « L'adjudication des cantines *privées* de Saint Sauveur a donné pour le prix du bœuf 1 fr. 20 tandis que l'adjudication des cantines scolaires *municipales* le met à 1 fr. 30 »

Et maintenant, rentre sous terre, pauvre *Réveil!* Tu es réduit en capilotade... Tout doux. Quand le *Progrès* nous aura démontré que lors de l'adjudication des viandes pour les cantines scolaires municipales il y eût un boucher — même opportuniste — qui soumissionna à 1 fr. 20 nous rendrons les pouces. Avant, non. *Est déclaré adjudicataire le soumissionnaire qui offre les prix les plus bas à partir du minimum établi par l'administration municipale.* Il ne reste plus au *Progrès*, après cela, qu'à démontrer que l'administration municipale fit, pour ses cantines, une adjudication entachée de fraude. Nous le défions de pousser jusque là sa critique.

Il a été établi, constaté reconnu que l'adjudication avait donné pour les viandes des cantines, 1 fr. 30 et le marché de gré à gré, 1 fr. 20 au kilo. Malgré cette différence de dix centimes en moins le *Progrès* persiste à soutenir que le système d'adjudication est le plus avantageux!

On ne réponds pas à de telles fantaisies. Nous avons connu des fous qui soutenaient que deux et deux faisaient *cinq*!

Mais où le *Progrès* dépasse maintenant les bornes de la fumisterie permise, c'est quand il explique pourquoi M. Meurisse, son ami, paye 1 fr. 40 la viande que l'administration actuelle paye 1 fr. 25, pour le même objet et dans des conditions d'achat identiques.

— « Il y avait en sécheresse l'année précédente... Alors vous comprenez!»

Libre au *Progrès* de se moquer de ses lecteurs, nous n'avons pas le temps, quant à nous, de nous arrêter à ses facéties.

Nous en aurons fini quand nous aurons dit qu'il est faux, doublement faux, que M. Georges Cunier soit appointé à sept francs par jour pour vérifier les viandes livrées aux cuisines populaires et aux cantines scolaires municipales. Les bouchers qui ont renseigné notre confrère l'ont induit en erreur. S'il veut savoir exactement en quoi consistent les attributions de M. Georges Cunier, qu'il frappe à d'autres portes. Il sera peut-être aussi mal renseigné mais du moins il pourra se réclamer d'une source plus autorisée, — celle-là même où il a puisé les informations erronées qu'il a publiées sur la Mairie et ses employés et que nous avons eu la condescendance de rectifier si souvent.

LA FÊTE DE LA MAISON DU PEUPLE

La section lilloise du Parti ouvrier français donnait hier soir, un superbe concert dans la coquette salle de la Maison du Peuple. Pour que le programme fut aussi complet que possible et pour que les plus difficiles fussent satisfaits, la section du Parti s'était assuré le concours d'artistes de valeur et de brillantes sociétés telles que la Fanfare des Trompettes, la chorale La Lyre des Travailleurs et son Club Lyrique et Dramatique.

Les organisateurs ont été bien récompensés de leurs efforts par l'affluence énorme venue pour applaudir les différents interprètes.

La salle, quoique fort spacieuse, était vraiment trop petite et la recette a dépassé les espérances. Nous ne ferons donc que notre devoir en félicitant cette brillante phalange de bienfaiteurs qui n'a reculé d'avant aucun sacrifice pour venir en aide à l'en avant socialiste.

Voilà comment on pratique au Parti. On ne fait pas beaucoup de « tam-tam », on organise des fêtes réussies, dont le produit est destiné à de bonnes œuvres.

Quel contraste avec les cléricaux qui se croient tout permis et qui oseraient même leur audace jusqu'à demander des subventions à la municipalité?

Ceci est une simple constatation qui est tout à l'honneur des organisateurs.

Après avoir dit que les dames charmantes distribuaient à tous les enfants soit des jouets, soit des coquilles en disant une parole aimable à chacun il nous faudra remercier le citoyen Henri Ghesquière adjoint à l'assistance publique de la causerie qu'il a bien voulu faire.

Une vérita le ovation sympathique et de vifs applaudissements l'ont accueilli quand il nous a rappelé l'œuvre bienfaisante du Parti et les multiples avantages du socialisme.

Nous ne pouvons à notre grand regret reproduire ici cette intéressante, curieuse causerie qui a obtenu tout le succès qu'elle méritait, ni l'allocution du citoyen Delory, vivement applaudie aussi.

Le programme des mieux réussis, comportait des attractions nombreuses.

Une ouverture brillamment exécutée par la société la fanfare des trompettes, a ouvert le concert.

M. César Ghesquière a chanté avec beaucoup de talent une romance de circonstance intitulée « Noël socialiste. »

M. Poindeuf, comique de genre, a su dérider les plus moroses par son répertoire des mieux choisi et de nombreux rappels lui ont été prodigués.

Les frères Gyps ont obtenu un légitime succès dans leurs duos comiques, et Laristo, comique grime, a été littéralement fêté — possédant toutes les qualités nécessaires à son emploi, il a su provoquer l'hilarité générale.

Le clou de la fête était une pièce en 3 actes : *Le Combat Social*, de la plume du citoyen Pédron. Les tableaux, ainsi composés: l'Action patronale, l'Œuvre accomplie, la Débâcle ou le 1er Mai, Apothéose, ont été pour auteur et interprètes l'occasion d'un triomphe.

LE JUSTICIER

PAR

CÉCILE CASSOT

Il n'y avait personne, l'ennemi n'avait pas osé s'aventurer jusque là, mais il était proche; les feux, qui tremblottaient dans la plaine sous le brouillard, trahissaient sa présence.

Ils revinrent au moulin avec sévérité.

Harassés de cette longue course rampante, couverts de sueur, ils burent chacun une gorgée d'eau-de-vie qui les ranima.

— Ecoutez, Damiens!... entendez-vous du bruit confus de voix?

— Oui. Ce sont les Autrichiens qui viennent.

Les deux gardes françaises allèrent s'abriter derrière un pan de mur et chargèrent leurs armes.

Sous les mêmes arbres que Dravalde et Damiens venaient de quitter, les ennemis, au nombre de cinq, mirent à l'eau un léger canot qu'ils dirigèrent rapidement vers le moulin.

Deux coups de feu retentirent dans le silence.

— Les Français! cria une voix.

— Fuyons avant qu'ils abordent, dit Damiens.

Ils se jetèrent à l'eau.

Au défi des deux braves, cinq fusils s'abattirent dans l'obscurité. Une balle emporta le chapeau de Dravalde, mais ils ne furent blessés ni l'un ni l'autre.

Les deux gardes françaises nagèrent sans désemparer jusqu'au petit îlot, voisin d'un avant-poste français.

— Qui vive! cria un mousquetaire noir.

— France!

Dravalde et Damiens dirent au lieutenant de *service* que les Autrichiens se promenaient en canot devant le vieux moulin.

L'alarme fut donnée; aussitôt une compagnie de mousquetaires courut en reconnaissance.

Quand les deux amis, harassés, marchant péniblement, arrivèrent au quartier général, les feux étaient éteints. Le tente du maréchal, éclairée par une système de lanternes ingénieux, brillait dans l'obscurité.

Le maréchal, on s'en souvient, avait donné l'ordre qu'on reçût à leur retour, sous sa tente, Damiens et Dravalde.

L'officier de service, assisté de Constant, le valet de chambre du maréchal, les fit entrer et les installa derrière un rideau de soie qui formait paravent, devant une petite table chargée de deux flacons de vin et d'un pâté de gibier.

Constant leur dit de faire honneur à ce souper en attendant le maréchal. Les deux amis restèrent seuls; ils burent tout le vin et mangèrent le pâté qu'ils trouvèrent exquis. Maurice de Saxe les gâtait.

— Nous nous connaissons mieux maintenant, dit Dravalde; nous ne sommes lâches ni l'un ni l'autre. Je vous verrai, moi, toujours avec plaisir. Ils sont rares, les hommes comme vous, Damiens.

— Est-ce que, vraiment, je vous inspire quelque sympathie, Dravalde.

— Oui.

— Seriez-vous donc différent des autres? Je crois plutôt que vous changerez de langage quand vous me connaîtrez mieux.

— Je ne le pense pas.

— Vous êtes sincère, Dravalde, je dois l'être avec vous. Eh bien! je n'ai jamais inspiré de sympathie à personne, parce que je n'aime rien de ce qu'aiment les autres hommes. Je méprise le plaisir.

« Je n'ai de goût que pour le devoir, la France et Dieu. Tout petit, c'est étrange, j'avais ces idées-là, mal définies, sans doute, mais je les avais.

Les actions basses m'ont toujours paru plus laides qu'odieuses. Je suis un moine libre et désintéressé et pourtant je déteste la calotte... Si parfois je blessais vos préjugés, arrêtez-moi. Je deviendrai muet comme une carpe.

— Continuez, Damiens, vous m'intéressez.

— Je vous intéresse!... Vous serez le premier que j'aurai intéressé... Voici un aperçu de mon passé. Avant d'être soldat, j'ai servi trois courtisanes jusqu'au jour où je me suis senti ridicule; six seigneurs puissants, quatre parlementaires jansénistes, ruinés par les intrigues de la cour; deux fois, les dominicains et les jésuites, dont je ne peux admettre la doctrine, m'ont accepté et chassé sous le misérable prétexte que je buvais leur vin et que j'écoutais aux portes.

Partout, sauf chez les parlementaires jansénistes, j'ai été bafoué et frappé, misères dont je n'ai fait que rire.

Mon oncle, l'ami des jésuites, ne m'a jamais plaint; selon lui, je méritais ces avanies, tous ces affronts, parce que je suis un rebelle et que je me moque de tout ce que je devrais respecter. Il m'a prédit que je monterais au gibet, si je n'étais occis dans le ruisseau, et il ajoutait que je le désolais en même temps que je le faisais rougir.

« Je suis né comme ça, dis-je; je ne puis être autrement.

— Ton père, vois-tu, avait raison de te battre; je l'approuve maintenant. Oh! si j'avais su que tu profitasses si mal de l'instruction que je t'ai donnée, je t'eusse abandonné à ton sort!

Voilà comme on me traitait dans ma famille parce que j'étais réfractaire à leurs idées. Repoussé de tous, j'ai accepté ma destinée, je suis resté moi, je me suis complu dans la solitude de l'âme qui rapproche de Dieu. J'ai supporté sans violence les mauvais traitements de tout le monde, parce que j'ai compris que seul j'entendais la liberté, mot inconnu à la cour comme à la ville.

J'avoue ne pas m'être tu quand je trouvais [illegible] blâmer le roi et sa famille, qui se gorgent de richesses, sans accorder un os au peuple. Ce que je dis n'a pas beaucoup d'importance; je suis un mince personnage et si obscur! Mais ce que je crois mon devoir a pour moi un attrait puissant, je le fais avec simplicité et conviction. Je ne pense pas à l'argent, ni à la sécurité de ma personne, je vis en dehors du moi auquel je ne m'attarde pas à songer et dont je parle pour la première fois. Mon instinct est presque toujours d'accord avec ma conscience que les jansénistes ont cultivée. Je dis que la bonté est le premier des biens, parce qu'elle mène à la justice, et je la pratique comme je peux, de mon mieux, mais pas toujours avec succès.

Je comptais beaucoup m'ennuyer ici et je ne m'ennuie pas du tout; j'ai trouvé un maître généreux, à l'esprit large, pas courtisan, simple, loyal, avec une bravoure qui commande et entraîne. J'ai pris à le servir l'intérêt le plus vif. Monseigneur, à son quartier général, est un demi-dieu. Mais, camarade, il a dans le sang le prurit du vivre, prurit qui gâte, qui souille ces beaux dons.

Il meurt, et j'en frémis, de trop vivre, de trop aimer, puissance maudite de la chair qui tient dans les chaînes sa grande âme.

— Chut! murmura Dravalde, quelqu'un vient d'entrer.

Damiens se tut.

— Où sont mes braves, dit une voix mâle mais affable.

C'était Maurice de Saxe.

— Présents, monseigneur!

Une main releva vivement le rideau de soie et le comte, très pâle, le visage tiré, se montra :

— Eh bien?

— Monseigneur, j'ai l'honneur de vous annoncer que le bois de Barri est libre. Les Autrichiens en sont à quelques lieues; ils ont tourné la hauteur et campent plus bas. Nous avons aperçu leurs feux. Ils ont cependant eu l'audace de pousser une reconnaissance jusqu'au moulin. Aussitôt nous avons donné l'alarme.

Maurice tendit sa main fine, effilée, chargée d'anneaux, aux deux soldats.

— Mes enfants, c'est très bien. Je parlerai de vous au roi.

— Monseigneur, répliqua Damiens dont l'œil devint dur, je vous supplie de taire mon nom au roi. Votre approbation est un honneur qui me suffit. Je ne veux que ce souvenir-là.

Et il fléchit le genou.

— Et toi, demanda Maurice de Saxe à Dravalde.

— Je suis de l'avis de mon camarade. Les bonnes paroles de monseigneur me remplissent de joie, nous sommes trop heureux de les avoir méritées.

— Merci, dit le maréchal, je me souviendrai de vous; bonsoir mes amis.

Le rideau de soie retomba.

Dravalde et Damiens sortirent, mais ni l'un ni l'autre n'avaient sommeil.

(A suivre).